

MALI

SUIVI DE LA SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (SAN) DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19



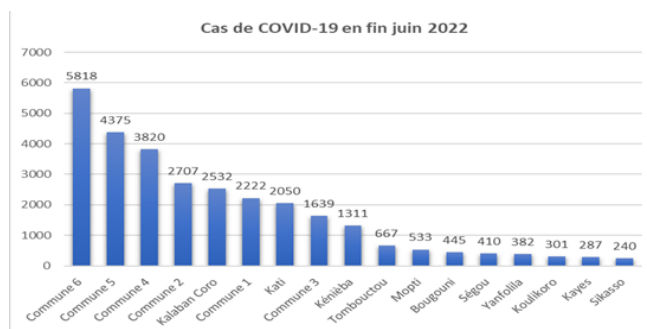
Numéro 14 | 2e trimestre 2022

1 SITUATION DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 AU MALI

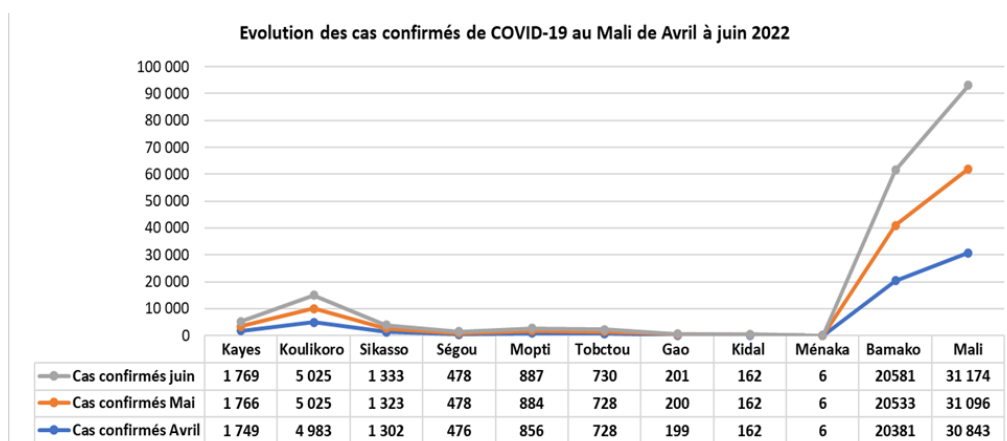
La situation épidémiologique de la COVID-19 pour le deuxième trimestre 2022 a connu une légère hausse de 1% par rapport au premier trimestre qui avait connu une forte hausse à 42% par rapport au quatrième trimestre de 2021 soit respectivement 30 843 cas positifs en fin juin contre 30 494 cas positifs en fin mars et contre 21 549 cas en fin décembre 2021.

Le nombre de districts sanitaires touchés par la pandémie a reste stable soit 60 districts sur les 75 que compte le pays et cela depuis juin 2021.

Le district de Bamako avec 66,1% des cas confirmés reste l'épicentre de la pandémie. Il est suivi de la région de Koulikoro avec 16,2%, celle de Kayes avec 5,7% et de Sikasso avec 4,3%. Les Districts sanitaires des communes 6, 5, 4, 2, 1, 3 du District de Bamako et ceux de Kalabankoro, Kati, Kéniéba et Tombouctou, Mopti Bougouni Ségou sont les plus affectés par l'épidémie dépassant tous 400 cas confirmés.



Graphique 1: Répartition de cas de Covid 19 par district



Graphique 2 : Evolution des cas confirmés de Covid-19 entre janvier et mars 2022, Mali

La situation épidémiologique est en nette amélioration au regard de la nette diminution des cas en cette fin de deuxième trimestre 2022. La situation épidémiologique de la COVID-19 n'est presque plus évoquée dans les communications internationales.

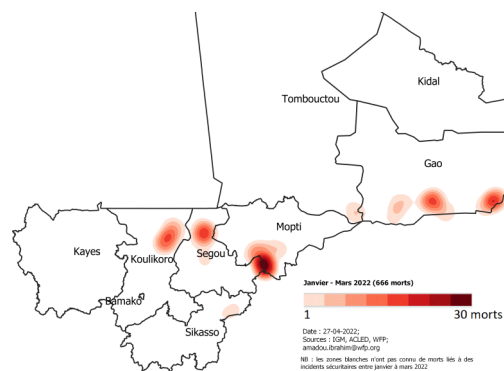
2 SITUATION SÉCURITAIRE

Une intensification des incidents sécuritaires a été observée par rapport au premier trimestre. Durant ce trimestre, il a été enregistré 417 incidents occasionnant 989 morts contre 305 incidents avec 1666 morts au premier trimestre (ACLED).

L'essentiel des incidents concerne les régions de Mopti avec 182 cas, Ségou avec 38 et 149 incidents pour celles du Nord (Gao, Tombouctou, Ménaka et Kidal). Aussi, des cas isolés d'incidents sécuritaires ont été répertoriés un peu partout à travers le pays au cours de ce trimestre.

Les régions dans lesquelles il y a le plus de victimes sont Mopti 522 victimes soit 53%, Ménaka 199 victimes soit 20% et Gao 97 soit 10%. Ces données comparées à celles du premier trimestre montrent une nette amélioration bien que le bilan global reste élevé.

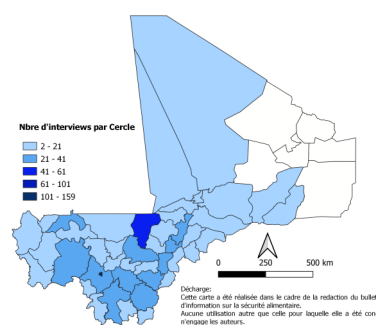
La situation sécuritaire constitue une préoccupation majeure par rapport à la sécurité alimentaire des villages concernés qui ont connu des baisses plus ou moins importantes de production pour la saison principale et qui rencontrent des difficultés d'accès aux exploitations pour la campagne de contre saison. En plus de la perturbation de leurs activités économiques, les ménages du nord de la région de Ségou, du centre et du nord du pays ont des difficultés d'accès aux services sociaux de base et à l'assistance humanitaire, ce qui rehausse leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.



Carte 1 : Carte sur la situation sécuritaire au Mali en Fin Juin 2022

3 Methodologies

L'approche méthodologique aussi bien adaptative qu'évolutive a associé des techniques mixtes prenant à la fois en compte les aspects aussi bien qualitatifs que quantitatifs. L'échantillon de cette enquête mVAM dérive de l'échantillon aléatoire stratifié à 2 degrés des enquêtes ENSAN qui ont la Section d'énumération (SE) - ou aire statistique de localisation géographique - pour unité primaire de sondage et le ménage comme unité secondaire. La base de sondage mVAM étant constitué de la liste des 58,219 numéros de téléphones valides des ménages acceptant d'être recontactés à la suite des 9 cycles d'enquêtes ENSAN conduits entre 2016 et 2020, des enquêtes de suivi post-distribution ou d'autres activités (mPDM FFA, Nutrition, post-ciblage et assistance alimentaire inconditionnelle) réalisées par le PAM et ses partenaires.



Carte 2 : Répartition de l'échantillon sur le territoire national

Les résultats présentés dans ce bulletin sont fondés sur une triangulation des informations issues :

- ▶ De l'analyse des données collectées par téléphone dans le cadre de l'enquête mVAM, sur un échantillon de 908 ménages soit une moyenne mensuelle de 302 ménages répartis à travers tout le pays durant période allant du 1er avril au 30 juillet 2022.
- ▶ Des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui inclut le système d'information des marchés, par le SAP, l'OMA, le PAM, la FAO, le FEWS NET et les Clusters Sécurité Alimentaire et Nutrition.

4 Disponibilité alimentaire

La baisse saisonnière des offres de céréales est observée sur les marchés à travers le pays. Elle est plus marquée par rapport à une année moyenne à cause de la baisse de la production de céréales liée à la mauvaise pluviométrie et à l'insécurité. L'insécurité continue de réduire les fréquentations des marchés dans les régions du Centre et du Nord du pays et le nord de celles de Ségou et de Koulikoro ; ce qui réduit le niveau d'approvisionnement des marchés. L'approvisionnement en denrées alimentaires des marchés bien qu'en baisse par rapport à la normale reste suffisant dans l'ensemble. Les récoltes des contre-saison de riz bien que faibles par rapport aux attentes en raison des difficultés d'accès aux intrants

agricoles, à la faible disponibilité en eau et aussi à l'insécurité qui ont réduit le niveau des superficies cultivées. Le marché constitue la source principale d'approvisionnement pour 64% des ménages contre 59% au cours du premier trimestre, suivi de la propre production pour 33% des ménages contre 38%. La hausse de la proportion de ménages dépendant des marchés pour leur approvisionnement s'explique par l'épuisement des stocks pour les petits producteurs et qui a été précoce dans les zones de mauvaise production. Une proportion des ménages (2%) dépendant des aides des parents/ amis reste inchangée par rapport au premier trimestre.

5 ACCES ALIMENTAIRE ET EVOLUTION DE LA DEMANDE

La hausse saisonnière de la demande en céréales durant ce trimestre a été plus marquée que celle d'une année normale à cause de l'épuisement précoce des stocks paysans dans beaucoup de zone y compris certains bassins céréaliers du pays, exacerbant ainsi la pression sur les marchés. La demande provient principalement des zones déficitaires du pays, des commerçants céréaliers et aussi des pays voisins du Burkina, de la Mauritanie et du Niger en dépit de la décision d'interdiction des exportations des céréales.

Le revenu des ménages comme pour le premier trimestre provient principalement de l'agriculture pour 28,2% des ménages contre 52,3% au 1er trimestre, le petit métier pour 10,6% des ménages contre 24,4% et le commerce pour 6,9% des ménages contre 14% lors du précédent trimestre. L'épuisement des stocks paysans et les activités de préparation pour la nouvelle campagne agricole expliquent en partie la baisse de la proportion de revenu des ménages et la multiplication des incidents sécuritaire pour ces sources. D'autres activités comme le travail journalier pour 4,7% des ménages, le travail salarié (5,0%), l'élevage (5,7%), le transfert monétaire (2,0%), procurent des revenus aux ménages jugés inférieurs à ceux du 1er trimestre.

L'accès aux aliments principalement aux céréales devient difficile pour les ménages pauvres à cause de la hausse historique des prix des produits alimentaires qui sont supérieurs de plus de 50% par rapport à la moyenne quinquennale voire plus. Les fortes demandes intérieures face à une offre en baisse, la hausse du prix du transport en lien avec le cours mondial du pétrole, l'inflation générale sur les denrées de première nécessité, les perturbations de flux commerciaux avec les pays voisins à la suite des sanctions de la CEDEAO et la volonté des producteurs de maintenir leur pouvoir d'achat ont contribué à cette hausse des prix des céréales locales. Les difficultés d'accès sont plus marquées surtout pour les ménages pauvres dans le sahel occidental (nord de Kayes et Koulikoro), les zones d'insécurité du nord et du centre qui ont connu des baisses importantes de production avec une forte dégradation des moyens d'existence.

Le prix de la céréale de base (mil, sorgho, maïs) en fin juin est pratiquement stable de 0 à +5% par rapport au mois passé au niveau des principaux marchés des chefs-lieux de région. Par rapport à la moyenne quinquennale, le prix de la principale céréale (mil, sorgho, maïs) au niveau des marchés des capitales régionales est en hausse de 101 pourcents à Sikasso, 92 pourcents à Ségou, 90 pourcents à Mopti, 75 pourcents à Koulikoro, 67 pourcents à Kayes, 63 pourcents à Gao, 55 pourcents à Tombouctou et 5 pourcents à Kidal. Quant aux légumineuses, leur prix est aussi en hausse à cause de leur faible disponibilité et des demandes pour les besoins de semence d'arachide et de niébé en cette période d'installation des cultures. Pour les denrées alimentaires importées (farine, lait, huile, sucre...) en plus de la baisse de leur disponibilité, notamment pour celles à base de blé en raison de crise Ukrainienne, la tendance à la hausse des prix se poursuit et le renchérissement continu du prix du pétrole contribuera à maintenir cette tendance à la hausse. Le faible niveau d'accès à ces denrées de première nécessité détériore la consommation alimentaire et la nutrition des ménages particulièrement pour les enfants et les femmes allaitant et enceintes. Les opérations d'assistance alimentaire programmées par le Gouvernement et ses partenaires qui ont démarré, atténueront les difficultés d'accès des ménages ciblés aux aliments.

Les termes de l'échange chèvre/céréales par rapport à la moyenne des cinq dernières années sont en dégradation à cause de la flambée des prix des céréales de base. La baisse par rapport à la moyenne quinquennale est de 56 pourcents à Mopti, 40 pourcents à Nara et 27 pourcents à Gourma-Rharous, 17 pourcents à Gao et Tombouctou, ce qui réduit l'accès des ménages éleveurs aux vivres.

Les difficultés d'accès physique aux marchés sont signalées par 13,9% des ménages en ce deuxième trimestre ce qui est pratiquement similaire au taux du premier trimestre qui était de 13,9%. Les raisons de ces difficultés d'accès aux marchés sont principalement liées à l'insécurité pour 40% des enquêtés et à la distance longue des marchés pour 32% des enquêtés.

6 DIVERSITE ALIMENTAIRE DES FEMMES ET DEPISTAGE DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS

L'analyse de la diversité alimentaire des femmes enceintes et femmes allaitantes (FeFas) se rapporte aux données collectées auprès de 1 140 femmes (contre 1 666 au premier trimestre). Concernant les groupes d'aliments consommés par ces femmes, les céréales viennent en première position avec plus de 50% pour lesquelles ils représentent un besoin alimentaire prioritaire, suivi de la semoule pour plus de 13%. Plus de 53% de ces femmes ont exprimé le suivi médical/sanitaire comme le principal besoin prioritaire non alimentaire.

L'analyse du dépistage et de la diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois se rapporte aux informations collectées auprès de 545 enfants (contre 866 au premier trimestre) par

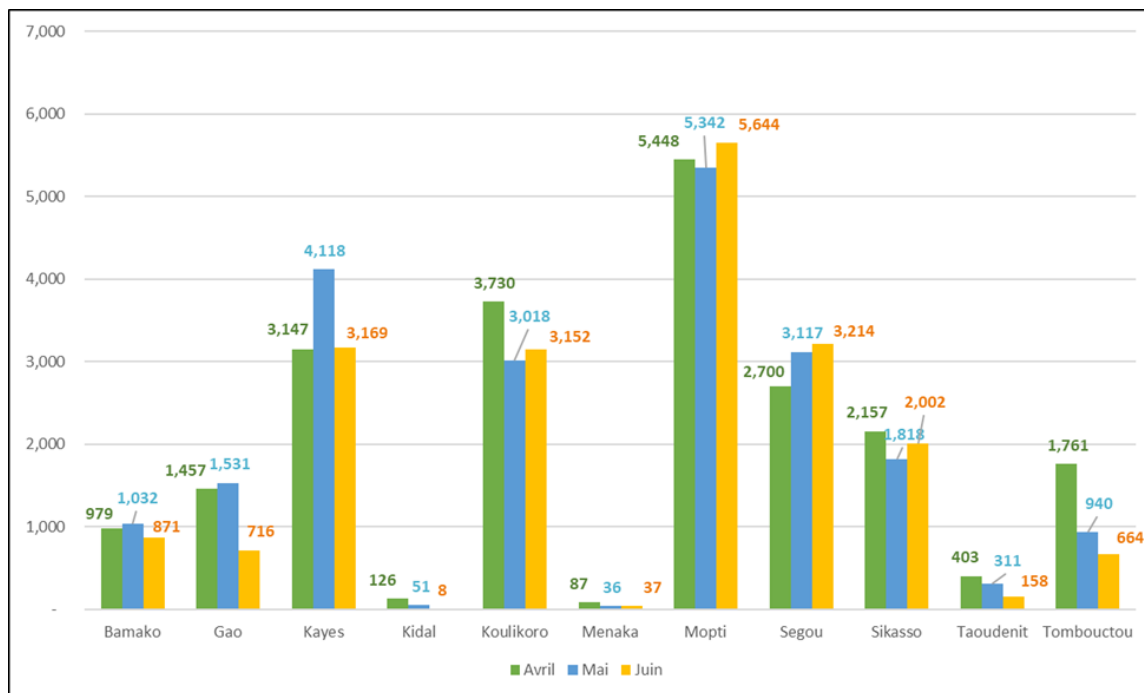
mi lesquels 26% ont été dépistés pour la malnutrition. Ce dépistage a été réalisé majoritairement par les relais communautaires (58%) suivi des parents ou responsables d'enfants selon (Approche PB-Famille) (26%). Seuls 14% des enfants ont été dépistés par les agents de santé communautaire.

Concernant les groupes d'aliments consommés par 1333 enfants de moins de 5 ans, les céréales viennent en première position avec plus de 50% des enfants pour lesquelles ils représentent un besoin alimentaire prioritaire, suivi du lait et des produits laitiers pour plus de 18%. Les besoins prioritaires non alimentaire pour ces enfants restent le suivi médical/sanitaire (50%) et l'éducation (33%) comme au 1er trimestre.

7 ACCES AUX SERVICES DE SANTE ET NUTRITION

En ce second trimestre de 2022, la tendance est la même qu'au 1er trimestre. Les centres de santé (CsCom, CsRef) restent les structures les plus utilisées (75%) par les répondants, suivi des hôpitaux/cliniques (13%) et de la consultation des tradithérapeutes (10%). Soixante-seize pourcents (76%) des répondants ont affirmé avoir normalement accès au centre de santé / hôpital / clinique et à d'autres services de santé tels que les pharmacies. Cette proportion a augmenté par rapport à celle du premier trimestre de 2022 qui était à 67.5%. Au cours du 2eme trimestre de 2022, 1 123 140 enfants ont été dépistés

(grâce aux campagnes SIAN) dont 120 786 avec malnutrition ce qui donne un taux estimé de 10.7% pour la MAG. 62 944 enfants (MAS & MAM) ont été admis dans les unités thérapeutiques de prise en charge nutritionnelle (voir le graphique ci-dessous). Cette baisse de tendance d'admissions par rapport au second trimestre de 2021 (68 519 enfants) s'explique par le faible taux de complétude des rapports issus des différents districts sanitaires dans le pays (moins de 75% au second trimestre).



Graphique 3: Enfants (MAS & MAM) admis dans les unités thérapeutiques de prise en charge nutritionnelle entre avril et juin 2022

Il faut noter qu'en terme de nouvelles admissions au niveau des régions, les tendances varient selon la MAS et la MAM entre 2021 et 2022 à la même période. Pour la MAS, les régions de Mopti et de Kayes restent en tête en 2021 (avec respectivement 8 022 et 5 235) et en 2022 (avec respectivement 8 957 et 5 320 nouvelles admissions). Pour la MAM, les régions de Gao et de Mopti étaient les premières en 2021 (avec respectivement 6 096 et 6 024) contrairement à cette année où ce sont celles de Mopti et de Koulikoro qui viennent en tête (avec respectivement 7 736 et 6 018 nouvelles admissions).

L'accès aux services nutritionnels dans plusieurs localités des régions du centre et du nord demeure un défi pour des raisons d'insécurité, entraînant une faible couverture des interventions.

8 CHANGEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE & STRATEGIES DE SUBSISTANCE

L'évolution des sources principales de revenus/moyens de subsistance des ménages n'a pas enregistré de changements dans l'ordre de classement des activités entre le premier trimestre et le deuxième trimestre de l'année 2022. La production/vente de produits agricoles (53,7%), les petits métiers (maçon, menuisier, etc.) pour (20,1%) et le commerce (13,1%) restent les trois principales sources de revenus des ménages par ordre d'importance. La proportion des ménages pour lesquels la production/vente de produits agricoles constitue une des sources principales de revenu observe pratiquement une stabilité entre les deux trimestres. Cette même stabilité est observée pour la proportion des ménages vivant de petits métiers depuis le dernier trimestre (20,1% contre 19,1% au premier trimestre). Pour la proportion de ménages vivant de commerce, il y a une légère baisse de 3 points entre les deux trimestres (16,1% au premier trimestre contre 13,1% en ce deuxième trimestre).

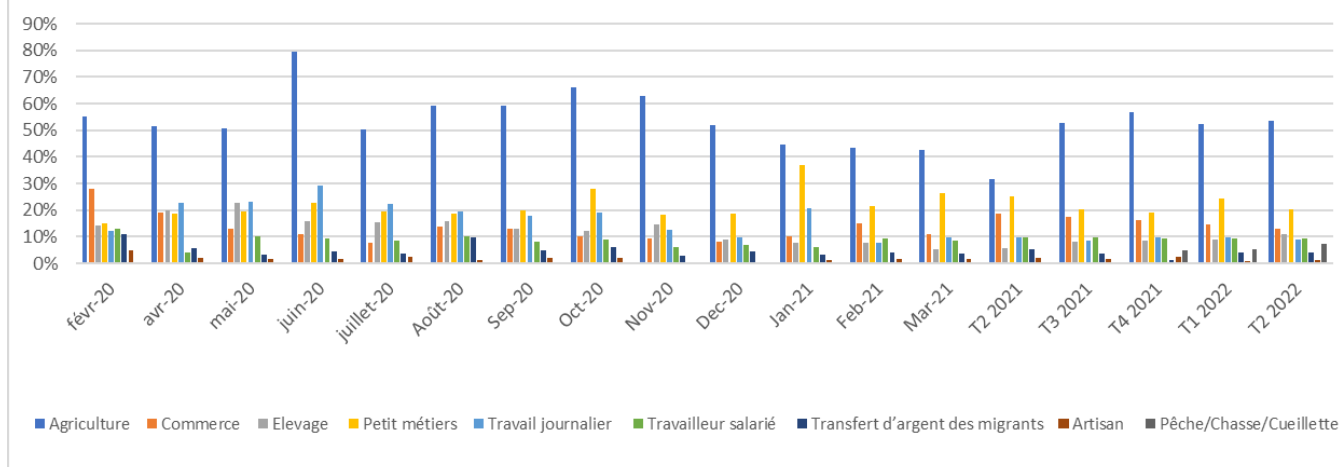
La proportion de ménages ayant le travail salarié et le travail journalier comme principales sources de revenus est stable depuis le premier trimestre de 2021 (9,5%) et pour le travail journalier (9%) au deuxième, (9,-6%) au premier trimestre.

Une légère baisse est observée par rapport à la proportion des ménages vivant de l'élevage (production et ventes de produits d'élevage) 18,7% contre 8,7% au premier trimestre.

Pour la proportion de ménages pour lesquels le transfert d'argent des migrants est une source de revenus, la valeur reste stable. Une stabilité est maintenue pour ce qui concerne l'évolution du montant des transferts, 50% stable, 15,5% ont une baisse moyenne et de même pour une hausse moyenne. Pour 76,5% des répondants, cette situation est due à la baisse des activités dans la zone d'accueil des migrants.

La proportion de ménage ayant la pêche/chasse/cueillette comme source de revenu connaît une légère hausse 7,3% au deuxième trimestre contre 5,3% au premier trimestre de 2022.

Evolution des sources de revenus des ménages entre juin 2020 et juin 2022



Le recours à leur économie/épargne (88,1%), le recours au crédit en espèce/ nature (39%) et la réduction des dépenses non alimentaires (29%) sont les trois premières stratégies d'adaptation utilisées par les ménages pour répondre à leurs besoins alimentaire et non alimentaire et/ou atténuer d'éventuels impacts négatifs de la situation actuelle ou de l'épidémie de Covid-19. La proportion des ménages qui utilise leur propre économie/ épargne a évolué de 77,1% à 88,1% entre les deux périodes soit 10 points d'écart.. Une augmentation de la proportion des ménages ayant recours au crédit en espèce/ nature 39% contre 29,7% et une légère diminution pour la proportion des ménages qui ont réduit leurs dépenses non alimentaires 29% contre 35,8%. Il est à noter une stabilité pour la proportion des ménages ayant recours à l'aide des parents/ amis/ voisins (4,4%). Concernant la vente de biens productifs et non productifs, la proportion varie de 1,8% à 2,4% ce qui s'apparente aussi à une stabilité pour les ménages afin de répondre à leurs besoins alimentaires et non alimentaires et/ou atténuer l'éventuel impact négatif de la situation actuelle ou de l'épidémie de Covid-19.

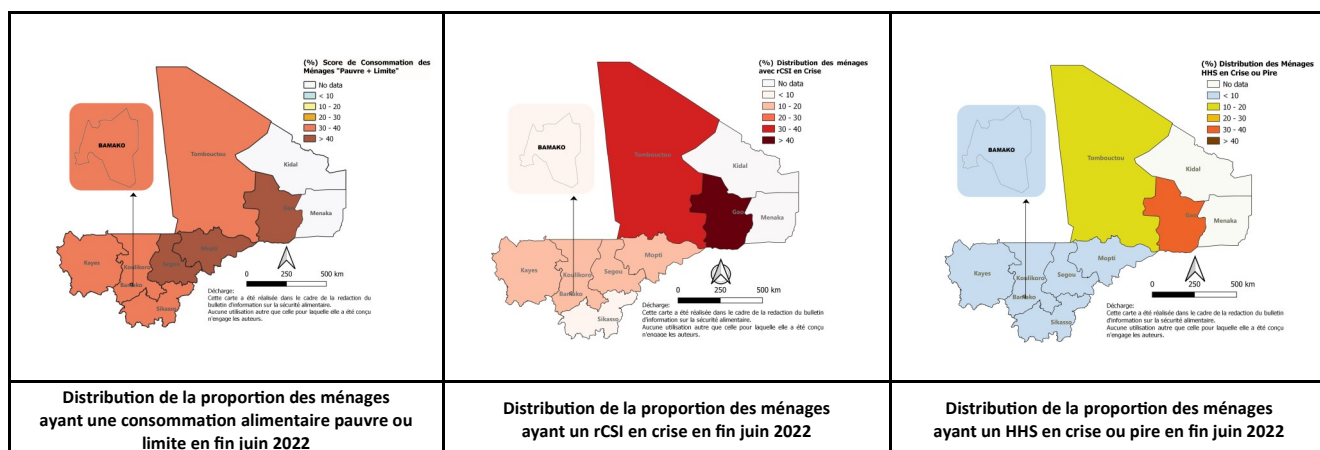
Les indicateurs de résultats associés à la consommation alimentaire (score de consommation alimentaire - SCA, indice simplifié des stratégies alimentaires d'adaptation - Rcsi et l'indice domestique de la faim-HHS) des ménages issus de l'analyse des données mVAM indiquent une stabilité de la situation de sécurité alimentaire dans le pays au deuxième trimestre comparé au premier trimestre de l'année 2022.

Le score de consommation pauvre plus limite de 40,5% (pauvre 7,8% et limite 32,7%) est stable par rapport au premier trimestre où il était de 40,2%. Cette situation est due aux difficultés d'accès des ménages aux denrées alimentaires à cause des prix élevés.

Le score de consommation alimentaire pauvre est en baisse par rapport au premier trimestre en général (7,8% contre 9,3% au premier trimestre). La région de Sikasso (7,6% contre 4,4% au premier trimestre) et le district de Bamako (1,9% contre 1,5% au premier trimestre) sont les seules qui font exception avec une hausse.

En ce deuxième trimestre de l'année, 14,9% des ménages contre 18,2% au premier trimestre ont utilisé des stratégies d'adaptation alimentaire de crise marquant ainsi une légère baisse entre les deux périodes. Par rapport au premier trimestre, le recours aux stratégies d'adaptation alimentaire de crise est plus élevé à Gao (42,3% contre 31,6%), Tombouctou (32,1% contre 34,7%), Ségou (16,3% contre 22%), Koulikoro (15,5% contre 14,3%), Mopti (15,4% contre 22,6%), Kayes (15,3% contre 17,7%), Sikasso (9,4% contre 15%), et le district de Bamako (6,3% contre 10%).

Dans l'ensemble, la proportion des ménages utilisant des stratégies de crise a réduit mais le niveau reste encore élevé.



La proportion des ménages avec faim modérée à très grave est de 6,8% au deuxième trimestre au niveau national contre 6,6% au premier trimestre ce qui est une stabilité. Au niveau régional, les régions de Gao (38,5%) et Tombouctou (16,1%) ont les plus fortes proportions de ménages avec faim modérée à très grave. Toutes les autres régions ont des proportions de ménages avec faim modérée à grave relativement faible avec une valeur entre 3,4% et 9,1%. Elle est en augmentation dans les régions de Gao, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti, et en légère baisse à Tombouctou et à Kayes.

Au niveau national les résultats du mVAM pour le deuxième trimestre de l'année 2022 indiquent :

- ▶ une stabilité de la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre plus limite entre le premier trimestre (40,2%) et le deuxième trimestre (40,5%).
- ▶ une légère diminution de la proportion de ménages qui ont fait recours aux stratégies alimentaires d'adaptation de crise (18,2%) au premier trimestre contre (14,9%) au deuxième trimestre.
- ▶ une stabilité de la proportion des ménages avec faim modérée à très grave : 6,8% et 6,6% respectivement au premier trimestre et au deuxième trimestre.

Au deuxième trimestre de l'année, les indicateurs de sécurité alimentaire indiquent un niveau d'insécurité alimentaire relativement élevé dans l'ensemble du pays, mais stable comparé au premier trimestre (stabilité de la consommation alimentaire et de la proportion des ménages avec faim modérée à très grave malgré une diminution de la proportion de ménages ayant fait recours aux stratégies d'adaptation alimentaire).

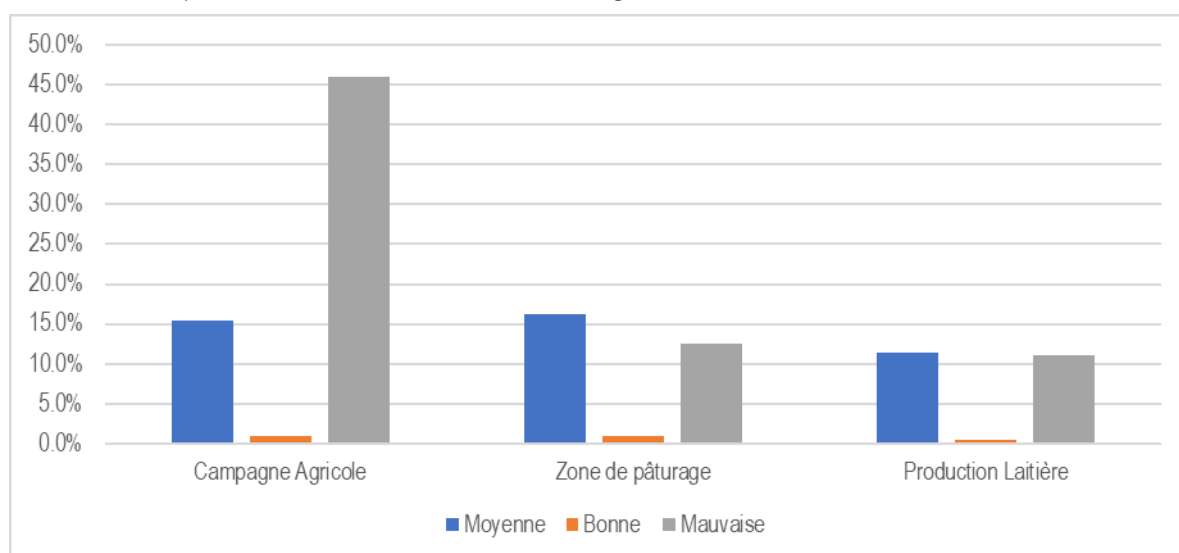
9 SITUATION AGRICOLE ET PASTORALE

La situation agricole évolue de moyenne (15%) à mauvaise (45,9%) selon les producteurs agricoles. Les principales raisons de la mauvaise campagne agricole sont respectivement l'installation tardive de la pluie et les difficultés d'accès aux intrants et l'insécurité dans les zones de productions selon plus 90% des ménages

Quant à la biomasse végétale, son appréciation est de mauvaise (12,5%) à moyenne (16,3%) grâce à l'installation partielle de la saison hivernale dans différentes zones habituelle de pâturage. La mauvaise installation des pluies et le manque d'aliments bétails sont les principales difficultés selon les ménages.

En ce qui concerne la production laitière, elle n'a pas connu une progression significative par rapport au premier trimestre à cause de l'insécurité et le manque d'aliments bétails.

Une condition plus difficile (14,6%) a été observé sur la période de soudure des animaux par rapport à la normale. Les difficultés essentielles sont respectivement l'insuffisance de pâturage (42%) et l'accès limité aux ressources pastorales (37,8%) et les mauvaises conditions de pluviométrie avec 14,8% selon les ménages.

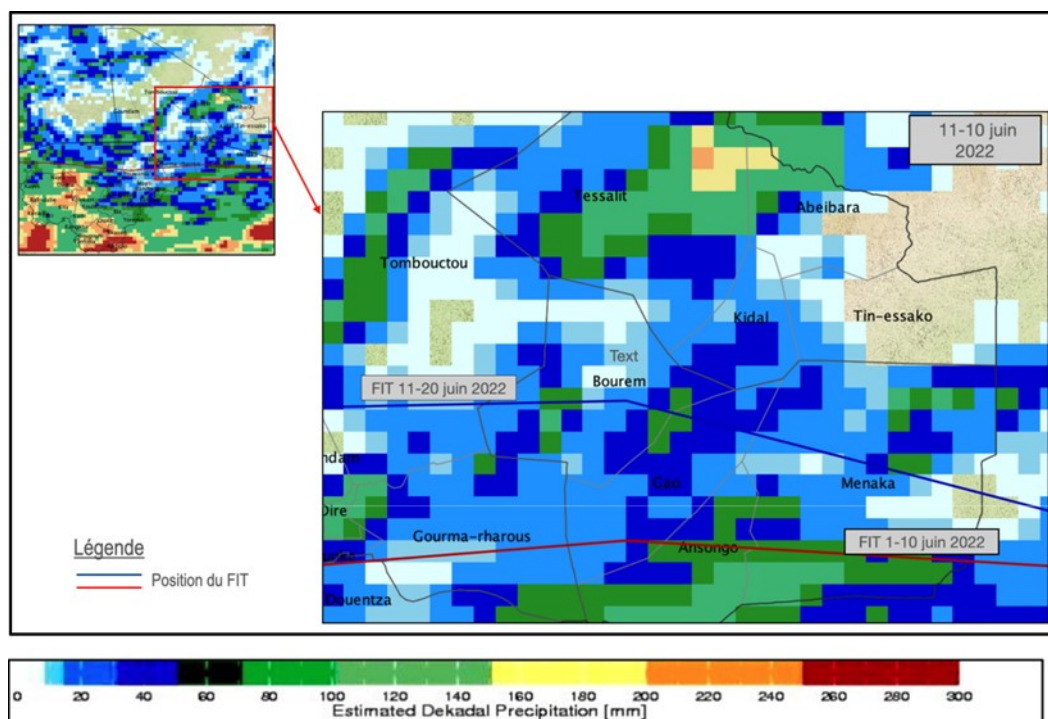


Graphique 5: Evolution de la situation agricole et pastorale en fin juin 2022

Situation du Criquet pèlerin au cours du deuxième trimestre 2022:

La situation du Criquet pèlerin au Mali est restée calme au second trimestre 2022 comme signalé au premier trimestre. Aucune signalisation de présence n'est parvenue au Centre à travers les brigades de veille en provenance des habitats traditionnels (aires grégariques) du Criquet pèlerin. Cependant, les conditions écologiques actuelles commencent à devenir favorables par endroit à la reproduction et au développement du Criquet pèlerin avec l'installation des pluies.

Dans le cadre de la surveillance contre le Criquet pèlerin, le Centre a prévu dix (10) missions de terrain entre juillet et novembre 2022 qui devront parcourir le long de la frontière avec la Mauritanie, la région de Tombouctou et celle de Kidal.



Carte 6: Situation du Criquet pèlerin en région centrale à la fin du mois de juin 2022

Carte de la pluviométrie de la seconde décade de juin selon EVI IRI columbia

Enfin, aucun développement significatif des populations autochtones de Criquet pèlerin ne devrait avoir lieu durant les prochains mois mais la surveillance restera de mise pour éviter toute surprise.

Ailleurs, la situation du Criquet pèlerin est restée calme dans l'ensemble. Toutefois, au niveau de la Corne de l'Afrique, 430 ha d'essaims immatures ont été traités en Ethiopie en avril 2022 et 2 615 ha de groupes d'ailés et de larves en Egypte en avril et mai 2022.

En région orientale et occidentale, la situation est restée calme au cours du second trimestre 2022.

En conclusion, il faudrait des reproductions réussies de plusieurs générations avant que les effectifs acridiens n'atteignent des niveaux menaçants : la situation du Criquet pèlerin devrait donc rester calme dans toutes les régions au moins jusqu'en octobre 2022 selon les analyses du service d'information sur le Criquet pèlerin de la FAO (DLIS).

11 PREOCCUPATIONS ACTUELLES DES MENAGES

La principale préoccupation exprimée par les ménages durant ce trimestre reste la crainte d'une pénurie de nourriture/ l'augmentation des prix des denrées alimentaires 93,1%. Les deux autres préoccupations sont la peur de tomber malade 31,9% et la pénurie de médicaments 9,9%.

L'insécurité (en raison de la criminalité) 6,8% et la perte d'emploi (manque de travail) 4,6% constituent également des préoccupations des ménages.

En ce qui concerne les **principaux besoins prioritaires** des ménages, ils sont :

Pour les femmes enceintes et/ou allaitantes (FEFA) :

- ▶ Une alimentation énergétique, saine, équilibrée, nutritive et vitaminée : les céréales ; le lait/produits laitiers, la viande, le poisson ainsi que les Fruits/Jus;
- ▶ La santé (santé/suivi médical/suivi sanitaire/centre de santé/médicaments/moustiquaire), l'argent, les habillements, Outils de travail et/ou Intrants et le travail.

Pour les enfants de moins de 5 ans et les adolescents :

- ▶ Une alimentation énergétique, saine, équilibrée, nutritive et vitaminée : les céréales ; le lait/produits laitiers, le se-moule, les Fruits/Jus ainsi que les vitamines;
- ▶ La santé (santé/suivi médical/suivi sanitaire/centre de santé/médicaments/moustiquaire), les habillements et l'édu-cation/école.

Au cours du premier semestre 2022 (Janvier à Juin), les réponses apportées par 23 Organisations (ONGs et Agences UN) membres du Cluster Sécurité Alimentaire soutenues par 29 partenaires de mise en œuvre ont été analysées. Le bilan de cette réponse est le suivant :

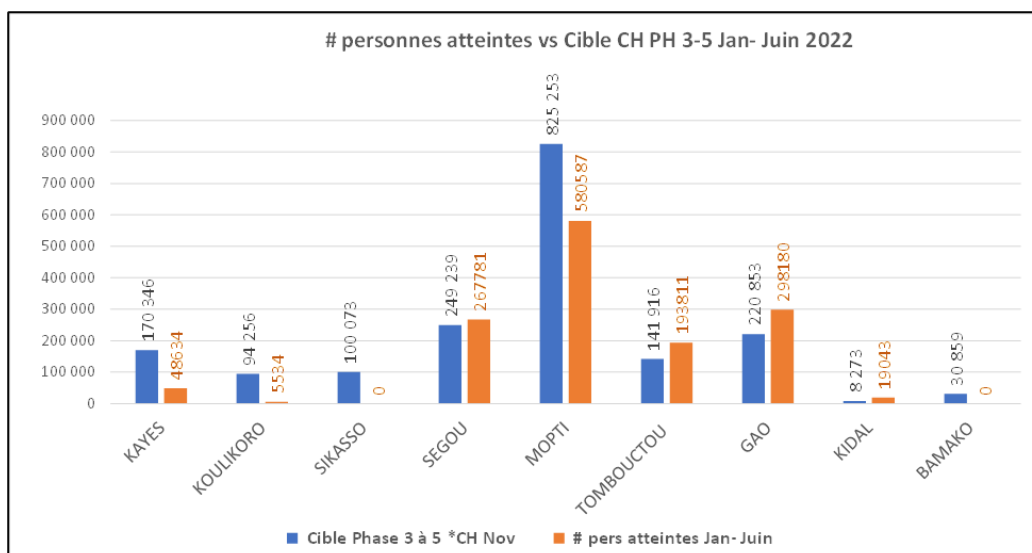
Pour l'assistance alimentaire d'urgence : 1 413 570 personnes ont bénéficié d'une assistance d'urgence, y compris 209 614 PDIs (personnes déplacées internes). Cela représente 77% de la cible de 1,8 millions de personnes. Cette assistance à la soudeure précoce a été faite essentiellement dans les régions de Ségou, Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal. Un début d'assistance est aussi observé à Kayes. Cette assistance se fait sous forme de coupons (82%), cash (13%) en nature et services (5%).

Les échanges qui ont suivi ont porté sur la réponse de l'Etat qui n'avait pas encore démarré et les mécanismes de ciblage des bénéficiaires. Une demande au CSA serait faite pour un bilan d'étape de la réponse de l'Etat dès que possible.

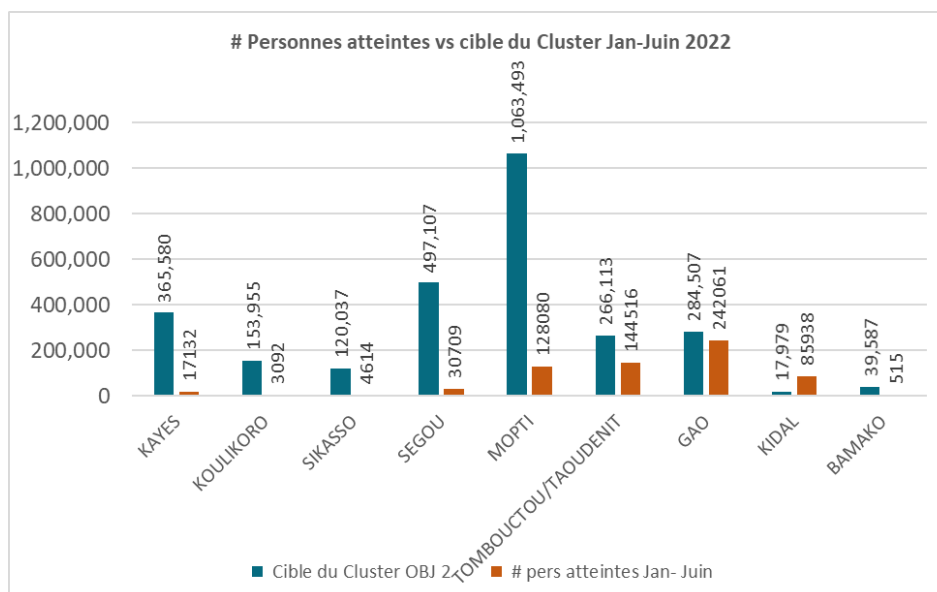
Pour l'appui aux moyens d'existence : seulement 656 657 personnes ont reçu un appui à leurs moyens d'existence, soit 23% de la cible de 2,8 millions de personnes pour cet objectif.

Les appuis apportés ont concerné l'élevage (86,7%), l'agriculture, y compris le maraîchage (9,4%), les AGR (3,2%) et la pêche/pisciculture (0,1%), FFA (0,6%). Cette réponse est essentiellement apportée à Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal et sous forme de nature (88%) ou de coupons (10%). La réponse est à son début à Kayes et Ségou.

Pour le renforcement de capacités : 9 structures ont bénéficié de renforcement de capacités dont 4 collectivités territoriales, 4 OSC et 1 structure étatique.



Graphique 6: Nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire selon les régions



Graphique 7 Nombre de bénéficiaires de l'appui aux moyens d'existence selon les régions

Les incidents sécuritaires enregistrés dans le pays au deuxième trimestre de l'année 2022 se sont intensifiés comparativement au premier trimestre. En effet, au deuxième trimestre il a été enregistré 417 incidents occasionnant 989 morts contre 305 incidents avec 1666 morts au premier trimestre 2022 (ACLED). L'essentiel des incidents concerne les régions de Mopti avec 182 cas, Ségou avec 38 et 149 incidents pour celles du Nord (Gao, Tombouctou, Ménaka et Kidal). Aussi, des cas isolés d'incidents sécuritaires ont été répertoriés un peu partout à travers le pays au cours de ce trimestre. La situation sécuritaire continue de perturber les activités économiques, l'accès des populations aux marchés, aux exploitations agricoles et aux services sociaux de base, et d'occasionner des mouvements de populations dans les régions du centre et du nord du pays.

La situation épidémiologique de la COVID-19 pour le deuxième trimestre 2022 a connu une légère hausse de 1% par rapport au premier trimestre qui avait connu une forte hausse de 42% par rapport au quatrième trimestre de 2021 soit respectivement 30 843 cas positifs en fin juin contre 30 494 cas positifs en fin mars et contre 21 549 cas en fin décembre 2021.

De même qu'au premier trimestre, l'accès aux céréales reste difficile pour les ménages pauvres à cause de la hausse atypique des prix consécutive à la baisse saisonnière des disponibilités alimentaires plus marquée qu'en année moyenne en raison de la baisse des productions agricoles, de la baisse des revenus liée aux perturbations des activités économiques engendrées par l'insécurité, les sanctions de la CEDEAO et les impacts de la crise Russo/Ukrainienne (hausse du prix du pétrole).

46% des répondants à l'enquête apprécie la situation agricole en cours de mauvaise contre 15% qui la trouve moyenne. Les principales raisons évoquées sont respectivement l'installation tardive de la pluie, les difficultés d'accès aux intrants et l'insécurité dans les zones de production.

Au deuxième trimestre de l'année, les indicateurs de sécurité alimentaire indiquent un niveau d'insécurité alimentaire relativement élevé dans l'ensemble du pays, mais stable comparé au premier trimestre. En effet, au niveau national les résultats du mVAM indiquent :

une stabilité de la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre plus limite entre le premier trimestre (40,2%) et le deuxième trimestre (40,5%).

une légère diminution de la proportion de ménages qui ont fait recours aux stratégies alimentaires d'adaptation de crise (18,2%) au premier trimestre contre (14,9%) au deuxième trimestre.

une stabilité de la proportion des ménages avec faim modérée à très grave : 6,8% et 6,6% respectivement au premier trimestre et au deuxième trimestre.

Au cours du 2ème trimestre de 2022, 1 123 140 enfants ont été dépistés dont 120 786 avec malnutrition ce qui donne un taux estimé de 10.7% pour la MAG. 62 944 enfants (MAS & MAM) ont été admis dans les unités thérapeutiques de prise en charge nutritionnelle contre 68 519 enfants pour la même période en 2021. Cette baisse de tendance d'admissions en 2022 par rapport à 2021 s'explique par le faible taux de complétude des rapports issus des différents districts sanitaires dans le pays (moins de 75% au second trimestre). Il faut noter qu'en terme de nouvelles admissions au niveau des régions, les tendances varient selon la MAS et la MAM entre 2021 et 2022 à la même période. Pour la MAS, les régions de Mopti et de Kayes restent en tête en 2021 (avec respectivement 8 022 et 5 235) et en 2022 (avec respectivement 8 957 et 5 320 nouvelles admissions). Pour la MAM, les régions de Gao et de Mopti étaient les premières en 2021 (avec respectivement 6 096 et 6 024) contrairement à cette année où ce sont celles de Mopti et de Koulikoro qui viennent en tête (avec respectivement 7 736 et 6 018 nouvelles admissions).

Les opérations d'assistance depuis le début de l'année 2022 ont pu toucher 1 413 570 personnes pour l'assistance d'urgence, y compris 209 614 PDIs (personnes déplacées internes), 656 657 personnes pour l'appui aux moyens d'existence. Quant au renforcement de capacités, neuf structures en ont bénéficié dont quatre collectivités territoriales, quatre OSC et une structure étatique.

▶ L'état malien et ses partenaires doivent mettre en œuvre des recommandations pour maintenir la situation sanitaire et permettre une amélioration de la sécurité alimentaire :

▶ Continuer à sensibiliser les populations sur l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène ;

▶ Apporter des financements complémentaires pour combler le gap d'assistance alimentaire et permettre de prendre en charge les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes impactées par les différents chocs ;

▶ Explorer des moyens alternatifs permettant d'apporter l'assistance alimentaire aux populations vulnérables des zones les plus fortement impactées par l'insécurité et les limitations de l'accès des humanitaires.